

sur la Seine, et bien entendu... à la police « qui a eu à régler la circulation dans les pires conditions ».

Puis il en vient à la grève. Après avoir rappelé, à sa manière, son origine, ce qui s'est passé la veille :

« ...Hier s'est produit un fait nouveau et préoccupant.

Alors que depuis 4 jours, et à 2 reprises, au cours de longues discussions, la direction de la RATP avait cherché des solutions pour sortir du conflit, et que des solutions qui ne remettent pas en cause l'équilibre général des rémunérations (5) avaient été trouvées et que ces solutions avaient reçu l'accord des syndicats, une assemblée de grévistes a rejeté le tout et décidé la grève ».

Compte tenu de ce « fait nouveau » qu'il souligne avec insistance, Chaban reprend les déclarations faites le matin même par Léo Hamon, en étant aussi vague mais beaucoup plus menaçant :

« J'avais (...) lancé un appel au sens de la responsabilité de chacun. Cet appel, je le renouvelle ce soir devant vous tous. Je veux croire que, la nuit portant conseil, la raison et le bon sens l'emporteront et que la reprise du travail s'effectuera normalement. Il en est encore temps ».

Peu après, Tomasini, secrétaire général de l'UDR, « approuvera » l'appel du premier ministre et bavera sur les conducteurs du métro qui témoignent « d'une totale incompréhension pour les souffrances des usagers, les besoins des entreprises et la situation de leurs collègues moins privilégiés qu'eux ».

Face à un matraquage aussi répugnant et aussi spectaculaire, que font les directions syndicales ? Tous les travailleurs — et pas seulement les conducteurs de métro — attendent leur réponse.

Elle arrive par la bouche de Jean Brun, secrétaire général de la fédération des transports, qui prononce ces phrases incroyables :

« ... Le gouvernement, par la voix de son premier ministre, vient d'appeler les conducteurs à la reprise du travail non sans laisser planer des menaces sur les grévistes pour le cas où elle ne s'effectuerait pas.

Contrairement à ce qu'affirme le Premier ministre, les organisations syndicales n'ont pas donné leur accord aux propositions de la direction qu'elles ont jugées insuffisantes. C'est pour déjouer les plans du gouvernement visant à dresser l'opinion contre eux que la CGT a appelé les conducteurs à suspendre la grève et à adopter des méthodes d'action mieux appropriées.

Ce n'est pas à partir du chantage et des sous-entendus menaçants du premier ministre que les conducteurs se détermineront, mais sur la base de recommandations de leurs organisations syndicales responsables ».

5) c'est à dire la masse salariale, donc la politique contractuelle du gouvernement...